

L'enseignement du français à la CSFY

Double mandat :

- Assurer l'enseignement du français conformément au programme d'études de la Colombie-Britannique et du Yukon.
- Développer l'identité culturelle francophone chez les élèves.

Ressources et stratégies utilisées

Communication orale	Lecture	Écriture et grammaire
<ul style="list-style-type: none"> • Maternelle 4 ans. • Causeries, présentations, théâtre, débats, conversations spontanées. • Formation des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la conscience phonologique: progression, tableau idéographique, comptines, Alphas. • Apprentissage de la lecture: Raconte-moi les sons, Graphone, Apprenti-sons, Lire à deux, Décode. • Compréhension: stratégies de lecture, textes gradués, 5 au quotidien, enseignement explicite. • Accès à de nombreux albums de littérature jeunesse et romans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Progression, rédaction, dictées, orthographe lexicale, morphologie, • Listes orthographiques • Ateliers d'écriture. • Pomélo, Duo, Grammaire en 3D. • SPACO • Formation.

TEMPS D'ENSEIGNEMENT EN LITTÉRATIE

1^{re} et 2^e année : 39 %
3^e à 6^e année : 34 %

Soutien

Orthopédagogue, francisation, enrichissement, conseillère pédagogique, aides-enseignants, approche universelle, adaptations, M4, centre de la réussite

Évaluations

Le personnel recueille diverses preuves d'apprentissage (productions écrites, observations, entrevues...) afin de suivre la progression des élèves. Il évalue ceux-ci tout au long du processus d'apprentissage afin de mieux connaître leurs forces et leurs besoins, et ajuster leurs pratiques pédagogiques afin d'accompagner les jeunes vers la réussite.

Évaluations standardisées de la CSFY

- Engage ta plume *écriture* (1^{re} à 3^e année); 3 fois par année
- Évadigraphe *orthographe* (4^e à 12^e année); 2 fois par année
- ADEL *compréhension en lecture* (2^e à 12^e année); 2 fois par année
- Évaluation de l'oral (M5, 2^e et 5^e année); 1 fois par année
- Évaluation de la lecture (1^{re} à 3^e année); 3 fois par année

Évaluations standardisées du ministère de l'Éducation

- Dépistage en conscience phonologique (M5); 2 fois par année
- EYE *Early Year Evaluation* (M5); 2 fois par année
- EHB *Évaluation des habiletés de bases* (4^e et 7^e année); 1 fois par année

L'enseignement du français à la CSFY

Double mandat:

- Assurer l'enseignement du français conformément au programme d'études de la Colombie-Britannique et du Yukon.
- Développer l'identité culturelle francophone chez les élèves.

Ressources et stratégies utilisées

Communication orale	Lecture	Écriture et grammaire
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture à voix haute • Présentations orales et débats 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 minutes de lecture au début de chaque cours pour développer l'endurance et la concentration • Stratégies de lecture • Romans : analyse et description du cadre et des personnages • Cercles de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Progression • Formation • Rédaction • Dictées • Analyse de la phrase • Correction SPACOV • Analyse de l'intention de l'auteur

TEMPS D'ENSEIGNEMENT EN LITTÉRATIE

7^e et 8^e année (annuel) : 260 minutes par semaine
 9^e à 12^e année (semestriel) : 390 minutes par semaine

Soutien

Orthopédagogue, francisation, enrichissement, conseillère pédagogique, aides-enseignants, approche universelle, adaptations, flexibilité de l'horaire, RECIF, CAP, cours à distance, soutien à l'heure du midi, soutien au service de tutorat après l'école

Évaluations

Le personnel recueille diverses preuves d'apprentissage (productions écrites, observations, entrevues...) afin de suivre la progression des élèves. Il évalue ceux-ci tout au long du processus d'apprentissage afin de mieux connaître leurs forces et leurs besoins, et ajuster leurs pratiques pédagogiques afin d'accompagner les jeunes vers la réussite.

Évaluations standardisées de la CSFY

- Évadigraphe *orthographe* (4^e à 12^e année); 2 fois par année
- ADEL *compréhension en lecture* (2^e à 12^e année); 2 fois par année

Évaluations standardisées du ministère de l'Éducation

- EHB *Évaluation des habiletés de bases* (4^e et 7^e année); 1 fois par année
- Évaluations du ministère en littératie et en numératie (10^e et 12^e année); 1 fois par année